

École doctorale des humanités

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale des humanités. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02029748

HAL Id: hceres-02029748

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029748

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°520

Humanités

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Fabrice MALKANI, Université Lyon 2

Experts :

M. Christophe BOUNEAU, Université Bordeaux 3

M. Didier CHOLLET, Université de Rouen

M. Till KUHNLE, Université de Limoges

Mme Isabelle TOURNIER, IFSTTAR Versailles-Satory

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel PETIT

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale des humanités (EDH), portant le label ED 520, a été créée en 2009. Elle est issue, parallèlement à l'ED 519 (« Sciences Humaines et Sociales – Perspectives Européennes »), de la restructuration en deux ED distinctes de l'ancienne ED 99, qui comptait près de 800 doctorants. L'ED 520 regroupe actuellement douze unités de recherche, neuf pour l'Université de Strasbourg (UdS) et trois pour l'Université de Haute-Alsace (UHA, à Mulhouse, ces dernières ayant fait l'objet d'un rattachement en 2006), 91 enseignants-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et 416 doctorants. En 2013, il est envisagé de rattacher les trois UR de l'UHA à une nouvelle école doctorale de site (Mulhouse), ce qui entraînerait un recentrement de l'EDH sur la philosophie, les arts, la littérature, les langues et la linguistique.

L'ED 520 assure une formation transdisciplinaire dans le contexte transfrontalier et international qui est le sien. Les doctorants de l'EDH bénéficient de la présence de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA), dont la directrice est par ailleurs membre du conseil et ancienne directrice de l'EDH. L'intégration dans le réseau EUCOR (Confédération européenne des universités du Rhin supérieur) permet une circulation des savoirs et encourage la mobilité des doctorants et des enseignants ainsi que la mise en place de programmes de recherches communs à plusieurs universités.

La gouvernance de l'ED 520 prévoit l'attribution de missions spécifiques à chacun des membres enseignants-chercheurs du Bureau, dont les tâches complémentaires assurent une gestion dynamique et concertée de la structure œuvrant pleinement comme structure d'accueil de doctorants. Le suivi des thèses est rigoureux ; la définition d'une thématique scientifique annuelle commune crée une synergie au sein de la formation doctorale.

Une attention particulière est portée à l'admission en thèse, qui se fait sur des critères exigeants, au suivi des doctorants, prévoyant un examen de mi-parcours au sein des unités de recherche, aux procédures d'attribution des contrats doctoraux (notamment pour ce qui concerne l'adéquation du sujet de thèse aux problématiques des unités de recherche).

Synthèse de l'évaluation

Evaluation des résultats de l'école doctorale

- Appréciation globale :

L'ED 520 est une très bonne école doctorale. Elle a partagé avec l'ED 519, jusqu'en 2009, une histoire commune qui leur a permis de poursuivre depuis une synergie efficace. L'attractivité de ces ED, leur position géographique et leur insertion dans des réseaux nationaux et européens sont des facteurs d'appréciation positive. Une restructuration de l'EDH est prévue pour 2013, qui renforcera sa spécificité liée aux disciplines des humanités. Les évolutions et projets de l'EDH vont dans le sens d'un renforcement, d'une plus grande cohésion et d'une cohérence accrue de la formation doctorale.

- Points forts :
  - Excellente attractivité de l'ED.
  - Affirmation d'un domaine spécifique (les humanités) au sein de réseaux d'échanges scientifiques interdisciplinaires et internationaux.
  - Limitation du nombre de doctorants par directeur de recherche et rigueur du suivi individuel.
  - Variété des formations et plan individualisé de formation.
  - Incitation et soutien à l'organisation de manifestations scientifiques par les doctorants.
  - Soutien et financement des activités d'une association dynamique de doctorants de l'Université de Strasbourg.

- Points faibles :
  - Le nombre de soutenances, qui paraît insuffisant par rapport au nombre global d'inscrits depuis quatre ans.
  - Le nombre de financements de thèses, qui doit être augmenté.
  - Le faible retour des enquêtes sur l'insertion des doctorants.

Evaluation du projet de l'école doctorale

- Appréciation globale :

Le projet proposé par l'ED 520 tirera parti de la fin de la co-accréditation avec l'UHA pour opérer un recentrage disciplinaire et épistémologique. Le champ des humanités fera l'objet d'une redéfinition permanente, d'une vérification de la pertinence des choix effectués, d'une consolidation des principes de gouvernance, d'un accroissement de l'offre de formation et de la visibilité de l'EDH. Par une série de projets précis en matière d'information, de formation, de valorisation et d'insertion professionnelle, l'EDH présente des atouts propres à faire d'elle une instance de réflexion et une force de proposition au sein de l'Université de Strasbourg, où elle joue un rôle moteur dans le domaine des humanités.

- Points forts :
  - Cohérence du projet et souci de cohésion de l'EDH autour du champ des humanités.
  - Bon encadrement des doctorants.
  - Formation transversale adaptée aux différents aspects de la production scientifique.
  - Regroupement de travaux autour d'une thématique annuelle fédératrice.
  - Insertion scientifique dans un maillage national et international (MISHA, EUCOR,…).

- Points faibles :
  - Objectif annoncé d'améliorer les indicateurs (nombre de soutenances,…) à concrétiser.
  - Suivi de l'insertion des docteurs et taux de réponse à améliorer.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendra de laisser à l'EDH le champ de manœuvre nécessaire pour qu'elle puisse pleinement assumer son rôle d'instance intermédiaire entre le Collège des écoles doctorales et les Unités de recherche qu'elle fédère. Le champ des humanités qui est le sien fait d'elle une interlocutrice de premier plan pour ce qui concerne la politique doctorale de l'Université de Strasbourg.

Au regard des effectifs (416 doctorants et 91 enseignants-chercheurs HDR), un soutien administratif plus important serait utile.

Notation

Résultats :

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Projet :

- Qualité et pertinence du projet (A+, A, B, C) : A
- Adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+

Note globale (A+, A, B, C) : A

Appréciation détaillée

- Fonctionnement :

L'ED 520 est remarquablement bien organisée et affirme une présence forte dans un maillage universitaire local et international particulièrement dense. Conformément à l'arrêté du 7 août 2006, elle comporte trois instances de gouvernance : une Direction, un Conseil, un Bureau.

Le directeur est actuellement assisté de deux directeurs adjoints, l'un pour l'Université de Strasbourg, l'autre pour l'Université de Haute-Alsace.

Le Conseil, qui se réunit au moins trois fois dans l'année, se compose de 21 membres comprenant les directeurs des neuf unités de recherche de l'Université de Strasbourg et deux représentants des unités de recherche de l'Université de Haute-Alsace (tous membres titulaires auxquels sont associés des suppléants), quatre représentants des doctorants (un représentant supplémentaire est prévu pour le prochain contrat quinquennal), cinq personnalités extérieures et un représentant des personnels ITA - le président de l'Université de Strasbourg et son vice-président recherche étant membres de droit.

Le Bureau, qui gère les affaires courantes ne requérant pas la convocation du Conseil, est composé du directeur et des directeurs adjoints, d'un représentant des doctorants et de trois directeurs d'unité de recherche auxquels sont confiés des missions spécifiques.

A l'occasion de la fusion des écoles doctorales, l'EDH s'est installée dans les locaux du Collège doctoral européen et dispose d'une secrétaire (assistée, en fonction des moyens budgétaires, d'une vacataire) partageant avec la secrétaire de l'ED 519 un bureau où les doctorants peuvent être accueillis. Le lieu permet également de disposer de salles de réunion et amphithéâtres du Collège doctoral européen, en particulier pour les journées de l'EDH.

L'EDH soutient l'action de formation des équipes de recherche qui lui sont rattachées, organise des formations transversales pour les doctorants, qu'elle assiste par ailleurs dans leurs recherches de financements, favorise les codirections et cotutelles de thèses, est compétente pour l'attribution des contrats doctoraux et autres formes d'aide financière, assure l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et favorise les actions d'aide à l'insertion professionnelle tout en se tenant informée du devenir des doctorants.

Un site web, intégré à celui de l'Université de Strasbourg, permet la diffusion d'informations diverses et la publication de textes ou résumés de conférences et ateliers de doctorants (http://ed520.unistra.fr/).

- Encadrement :

Seuls les étudiants ayant obtenu au moins une mention bien à leur mémoire de recherche peuvent être admis à s'inscrire en thèse, la primo-admission étant du ressort des unités de recherche, qui ont mis en place une commission interne d'admission en doctorat. Pour les étudiants titulaires d'un master étranger ou d'un diplôme équivalent (60 nationalités différentes sont représentées sur un total de 416 doctorants inscrits, dont 202 Français), les dossiers de candidature sont examinés par le conseil de l'EDH.

La charte des thèses élaborée par le collège des ED est précise et même considérée à l'extérieur de l'université comme exemplaire.

L'association des doctorants et docteurs en sciences humaines de l'Université de Strasbourg, *Doxtra*, publie avec le soutien de l'EDH un *Guide du doctorant* qui connaît en 2011 sa 3ème édition revue et corrigée. La précision et la qualité des informations et conseils que contient ce guide sont une preuve tangible de l'encadrement assuré par l'EDH.

Depuis ses débuts, l'EDH a veillé au respect de normes rigoureuses d'encadrement des doctorants. Le nombre maximal de doctorants encadrés par un même directeur de thèse, fixé à 15 par une décision de l'Université Marc-Bloch de novembre 2006, a été abaissé à 10 par une décision du conseil de l'EDH en avril 2011. Il revient au Conseil de l'EDH d'examiner, le cas échéant, les cas exceptionnels de dépassement. Le rapport actuel, pour 416 doctorants inscrits et 91 enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR, donne une moyenne de 4,5 doctorants par HDR.

195 doctorants sur 416 sont salariés : même si cette proportion est élevée, elle reste comparable aux ED de structure équivalente en sciences humaines et sociales.

Comme cela est malheureusement trop souvent le cas en sciences humaines et sociales, un quart des doctorants ne sont pas financés (100), d'autres le sont par leurs parents (29) ou par leurs conjoints (16). 39 sont boursiers, 32 allocataires ou titulaires d'un contrat doctoral et un seul a un contrat CIFRE, soit un total de 72 doctorants directement financés pour réaliser leur thèse.

En raison sans doute du taux élevé de doctorants non financés ou salariés, la durée des thèses est de l'ordre de 5 ans. L'EDH a mis en place des actions visant à réduire la durée des thèses. Le nombre de soutenances de thèses est de 38 en 2009, 38 en 2010 et de 49 en 2011. Pour un total de 416 inscrits, cela représente sans doute un point faible de cette ED.

Les actions mises en place par l'EDH pour réduire la durée des thèses, comme l'exigence d'un rapport à partir de la deuxième inscription et d'un bilan à mi-parcours a également comme objectif de réduire le taux d'abandon. Il est estimé à 0,51 dans le dossier, mais, compte tenu du nombre de soutenance par rapport aux inscrits, ce taux d'abandon est objectivement plus important.

L'encadrement par les directeurs de recherche est sérieux et régulier. Les doctorants signalent des contacts à intervalles assez variables avec leurs directeurs, mais relativement fréquents. On compte par ailleurs 31 cotutelles en 2011-2012.

L'organisation et le contenu de la formation doctorale sont exemplaires tant sur l'accessibilité que sur la cohérence. C'est le point le plus remarquable de cette ED.

- Suivi et Insertion :

La réinscription en thèse, qui n'est jamais automatique, est liée à la production annuelle d'un état d'avancement des travaux (visé par le directeur de thèse, puis par le directeur de l'unité de recherche). Pour s'inscrire en troisième année, il faut satisfaire à la procédure de *mi-parcours* organisée dans les unités de recherche. Au-delà de la troisième année, le doctorant doit impérativement fournir un calendrier prévisionnel d'achèvement des travaux. Si une demande est présentée pour un réinscription en sixième année, elle nécessite une date de soutenance impérative et la proposition d'un jury de soutenance. L'inscription exceptionnelle et dûment justifiée en septième année n'est possible qu'en contrepartie d'un engagement de soutenance avant la fin de l'année civile en cours, faute de quoi le candidat est invité à engager la procédure d'abandon de thèse.

Les doctorants sont incités à participer activement et à organiser eux-mêmes des manifestations scientifiques. Les rapports priviligiés que l'ED 520 entretient avec l'ED 519 (*Sciences Humaines et Sociales – Perspectives Européennes*), avec laquelle elle partage des locaux et des moyens logistiques, ont favorisé l'organisation de journées d'étude communes par des doctorants issus des deux ED. Des relations privilégiées existent également entre l'EDH et l'école doctorale de théologie (ED 270), les doctorants de chacunes des deux ED étant invités à suivre les formations proposées par l'autre.

Pendant la préparation de sa thèse au sein de l'ED, chaque doctorant doit valider un minimum de 108 heures de formation dont 54 h au titre des formations transversales proposées par le Collège des écoles doctorales, et 54 h dans le cadre des formations disciplinaires proposées par l'école doctorale et par l'unité de recherche.

Par ailleurs, l'EDH propose à ses doctorants deux journées thématiques annuelles : une série de conférences données à l'automne par des enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines différentes sur une thématique reprise au printemps dans des ateliers de doctorants issus de différentes unités de recherche, permettant ainsi un regard croisé et une confrontation méthodologique.

En outre, des formations transversales et des formations d'ouverture professionnelles sont ouvertes à tous les doctorants de l'EDH.

Enfin, l'EDH encourage et soutient financièrement les journées d'étude de jeunes chercheurs organisées à l'initiative des doctorants.

Des modules professionnalisants et des Doctoriales sont organisés, sans pour autant attirer beaucoup de doctorants de l'EDH, qui souhaite en conséquence infléchir leur contenu pour l'adapter davantage aux disciplines des humanités. Un atelier *Bilan-projet-compétences* est proposé aux étudiants en début de thèse. Le programme *Valorisation des compétences : un nouveau chapitre de la* thèse nécessitera une plus grande sensibilisation des doctorants et des directeurs de thèse. Il existe encore peu de dispositifs postdoctoraux favorisant l'insertion professionnelle.

L'enquête menée par l'EDH sur le devenir de ses docteurs de 2005 à 2010 fait apparaître (pour un taux de réponse allant de 18 % à 27,5 %) sur les dernières années, une répartition d'environ 11 % dans l'enseignement et la recherche, 50 % dans le reste du secteur public et 11 % dans le secteur privé ou à l'étranger.

- Adossement scientifique :

L'école doctorale des humanités, ED 520 de l'Université de Strasbourg, héritière partielle de l'ED 99 de l'Université Marc-Bloch, est co-accréditée avec l'UHA. Depuis la scission, bien préparée, négociée et déployée, d'une partie importante des sciences humaines et sociales de l'Université de Strasbourg regroupée dans la nouvelle ED 519 *Sciences Humaines et Sociales - Perspectives européennes*, l'EDH est adossée scientifiquement à neuf unités de recherche de l'Université de Strasbourg (EA 1337, EA 1339, EA 1340, EA 1341, EA 2325, EA 2326, EA 3094, EA 3402, EA 4376 (un labex en musicologie) et trois équipes d'accueil et une unité mixte de recherche de l'Université de Haute-Alsace (EA 2310, EA 3436, EAC 3437 4363 , UMR 7044). Cette co-accréditation avec Mulhouse se concrétise donc par l'intégration à l'EDH de quatre unités de recherche mulhousiennes ou interuniversitaires. Ces treize unités de recherche, qui couvrent les domaines de la littérature, des arts, de la philosophie et des langues sont toutes représentées dans son conseil. Elles sont globalement fort bien évaluées.

Les unités de recherche sont présentes à toutes les étapes dans les critères à la fois d'admission, d'encadrement et de suivi des doctorants et pour la sélection des contrats doctoraux. L'école doctorale mène une politique scientifique d'accompagnement des priorités thématiques des unités de recherche avec le double objectif de renforcer la formation scientifique proposée par ses unités de recherche et d'aider à l'émergence de thématiques scientifiques nouvelles. Son projet ambitieux consiste à combiner le renforcement et le resserrement de ces thématiques avec la progression du niveau de qualité scientifique des doctorants recrutés.

L'EDH est l'une des dix écoles doctorales fédérées par le Collège des écoles doctorales de l'Université de Strasbourg. A ce titre, elle participe activement aux travaux dudit collège, où elle est représentée par son directeur. En particulier, une collaboration fructueuse est entretenue, sur des registres diversifiés, avec l'ED voisine 519 *Sciences Humaines et Sociales - Perspectives européennes*. L'EDH entretient également des liens fructueux avec la Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace (MISHA). L'interdisciplinarité est en effet une pratique scientifique résolument mise en œuvre à l'intérieur de l'EDH, comme semblent l'attester la réflexion sur les thématiques scientifiques transversales évoquées supra et leur mise en œuvre dans la formation des doctorants.

En termes d'ouverture au niveau international et de politique internationale, l'ED 520 compte d'abord, sur 416 inscrits, une moitié de doctorants de nationalité étrangère avec un bassin de recrutement important pour l'Iran et la Tunisie mais aussi pour l'Allemagne. Un partenariat privilégié est ainsi développé avec l'espace universitaire du Rhin supérieur. L'EDH accompagne classiquement l'activité internationale des équipes de recherche en développant des thèses en cotutelle avec des laboratoires étrangers : 32 cotutelles sont ainsi en cours en 2010-2011. Les doctorants étrangers de l'école sont par ailleurs incités à candidater au Collège doctoral européen de l'Université de Strasbourg qui leur offre des moyens complémentaires. La participation avec communication à des colloques nationaux et internationaux est encouragée et cofinancée par l'ED à hauteur d'un tiers du budget. L'EDH participe ainsi selon la règle des trois tiers (1/3 ED, 1/3 UR, 1/3 doctorant) aux déplacements de doctorants à des colloques nationaux et internationaux (lorsqu'il y a une communication).

La principale fragilité, sinon faiblesse, de l'adossement scientifique de l'EDH résulte actuellement des profondes interrogations liées à la poursuite ou non de la co-accréditation avec Mulhouse. Logique de site et de campus de la puissante Université de Strasbourg intégrée et logique régionale alsacienne, soutenue logiquement par le Conseil régional mais ne bénéficiant pas comme ailleurs sur la carte universitaire française de la présence d'un PRES régional, semblent difficilement compatibles. Une bifurcation stratégique résiderait dans la scission, avec un commun accord des parties, de la composante mulhousienne de l'EDH réintégrée dans la formation d'une ED unique de l'Université de Haute-Alsace. Cette question de politique universitaire, dont les conséquences peuvent être

décisives, avec une scission au demeurant considérée comme bénéfique par les doctorants « mulhousiens » de l'EDH rencontrés par le comité d'experts, dépasse largement le cadre de ce rapport.

• Projet :

Les trois mots-clés du projet cités par les responsables de l'école doctorale des humanités (ED 520) sont *la cohérence épistémologique, l'évolution* et *l'insertion*. Depuis la création des deux écoles doctorales issues de l'ancienne ED *Marc Bloch*, l'ED 520 cherche à affirmer sa cohérence épistémologique et ainsi son indépendance par rapport à l'ED 519, en se situant plutôt dans le canon traditionnel des disciplines des sciences humaines, à savoir la littérature, les langues, les arts et l'histoire des idées (contrairement à l'ED 519 donnant la primauté aux sciences sociales). Cela risque pourtant d'aller à l'encontre de la vocation transdisciplinaire.

Par ailleurs, la revendication d'une cohérence épistémologique particulière n'est pas sans impact sur la politique par rapport à la composante mulhousienne : si, contrairement aux attentes, la co-accrédition avec l'Université de Haute Alsace est renouvelée, l'ED envisage une éventuelle réduction du nombre d'unités de recherche.

Particulièrement convaincants sont les projets en matière de formation transversale. Ainsi, l'on envisage la mise en place de formations à l'anglais scientifique, au traitement des données et à la maîtrise des discours scientifiques en sciences humaines et sociales. Notamment pour cette dernière formation, la maquette est assez détaillée et propose des unités de formation concrètes.

Une démarche particulièrement intéressante est l'initiation des doctorants aux critères de valorisation des travaux de recherche – notamment en collaboration avec des responsables de différentes revues à comité de lecture.

Indicateurs

1 • Encadrement :

Nombre de doctorants inscrits (Ni)	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an (Na)	Durée moyenne des thèses en années (Ds)**	Durée moyenne estimée des thèses (De=Ni/Na)	Proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté (Ta)*	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
416	91	4,5	16	40	5	10,4	0,51			

*** Ta = (De-Ds)/De**

**** Il convient de déduire les congés maternité, les congés parentaux ainsi que les congés de maladie longue durée.**

2 ● Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	25	11,11	11,11
Taux d'insertion dans le secteur public (secteur d'activité autre que ES et R)	50	44,44	44,44
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	12,5	11,11	11,11
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger			
Taux de réponse	18,18	26,31	17,5

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations et des Diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur(AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 10 juillet 2012

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 520 « Humanité »
Réf. : AB/EW/N° 2012-463

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale

Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
Vp.recherche@unistra.fr

Direction de la recherche

Cher collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation de l'école doctorale des Humanités - ED 520 - dirigée par M. Pierre HARTMANN.

L'Université exprime sa perplexité quant à la note B attribuée pour l'encadrement alors que le rapport souligne à plusieurs reprises sa qualité :
« points forts : bon encadrement des doctorants »
« l'ED a veillé aux normes rigoureuses d'encadrement des doctorants »
« l'encadrement par les directeurs de recherche est sérieux et régulier »

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Alain BERETZ

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
Fax : +33 (0)3 68 85 12 62
www.unistra.fr